

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 12/07/2024

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Séance N° 05
22/07/2024
Délibération 050/1.1

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mesdames GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, HENRIQUES Floriane, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, BILLET Sabine, HAMELIN Karine et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, HEMON Christian, ABU-AITA Maher, POUGEARD Pierre, GUILBAUD David

Absents excusés : Mr AVERTY Julien, Mme HA Christine, Mr CUVILLIER Jean-Claude, Mme MOURAIN Lisa, Mme PONTOIZEAU Fabienne

Absents : Mr PINEAU Nicolas

Pouvoir : Mme PONTOIZEAU Fabienne a donné pouvoir à Mme BILLET Sabine

Mr HEMON Christian a été élu secrétaire

OBJET : Marché de vidéoprotection - choix des entreprises

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2122-4°, L-2131- 1 et 2 ;

Vu le code des marchés publics et plus particulièrement les articles 26-2 et 28 relatifs aux procédures de MAPA

Vu la délibération n°065/1.1 du 25/09/2023 portant lancement d'un marché à procédure adapté pour la vidéoprotection de la commune de Le Perrier ;

Vu la délibération n°083/9.1 du 11/12/2023 portant choix de la maîtrise d'œuvre pour la vidéoprotection ;

Vu l'avis d'appel à la concurrence en date du 02/05/2024 sur la plateforme www.marchés_sécurisés.fr ;

Vu la commission d'appel d'offre pour l'ouverture des plis en date du 03/06/2023 portant à 4, le nombre de candidats ayant répondu à ce marché ;

Considérant qu'une analyse de l'offre, selon les critères fixés dans le DCE, a été établie par l'entreprise e-connex

Vu l'avis consultatif de la commission d'appel d'offres en date du 18/07/2024,

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats établis au terme de cette analyse puis après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise suivante :

Entreprise : BOUYGUES ES
1 rue Eugène Freyssinet
78 280 GUYANCOURT
Agence : LA ROCHE SUR YON

Montant du marché : 73 933,57 €

- AUTORISE Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise BOUYGUES ES pour la mise en place de la vidéoprotection sur la commune de Le Perrier ;
- IMPUTE cette dépense au budget communal 2024

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signé au registre des délibérations.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Mr HEMON Christian

